



Quand on a signé un devis et que les travaux pas etait fait

Par **pontois**, le **23/06/2009** à **21:43**

Bonjour, il y a un peu plus d'un an (28 avril 2008) j'ai fait faire un devis pour des volets que j'ai signé pour accord normalement je devais avoir mes volets en aout ou septembre 2008. Comme je n'avais pas de nouvelle de cet artisan je lui ai téléphoné a plus reprise prèsque toutes les semaines. Il avait toujours un problème ou il repoussait d'une semaine et encore une autre, jusqu'en décembre nous l'avons appelé. Et comme il repousser toujours nous sommes aller voir un autre artisan qui nous a installé le produit très rapidement . Et aujourd'hui il nous téléphone pour nous dire qu'il est prêt pour les installé nous avons refusé et la il nous a dit qu'il n'allait pas laissé la chose comme ça. Qu'est-ce que nous risquons maintenant. Beaucoup de personnes nous avez dit que notre devis n'etaient plus valable car il avait dépassé 3mois. Merci de me répondre rapidement